



recensement
agricole
2010

L'élevage bovin laitier : des exploitations moins nombreuses mais plus grandes

En 2010, 1 415 exploitations agricoles élèvent des vaches laitières en région Centre, soit 5,6 % des exploitations. Pour 44 % d'entre elles la production laitière est leur spécialisation et elles détiennent 58 % du cheptel. Un tiers sont en polyculture-polyélevage pour 32 % du cheptel. En dix ans, le nombre d'exploitations a diminué de 42 % et le cheptel régional a diminué de 12 %. Pourtant, les livraisons de lait restent pratiquement stables. Les exploitations se sont agrandies, avec en moyenne 46 vaches laitières en 2010 et 124 hectares de surface agricole utilisée.

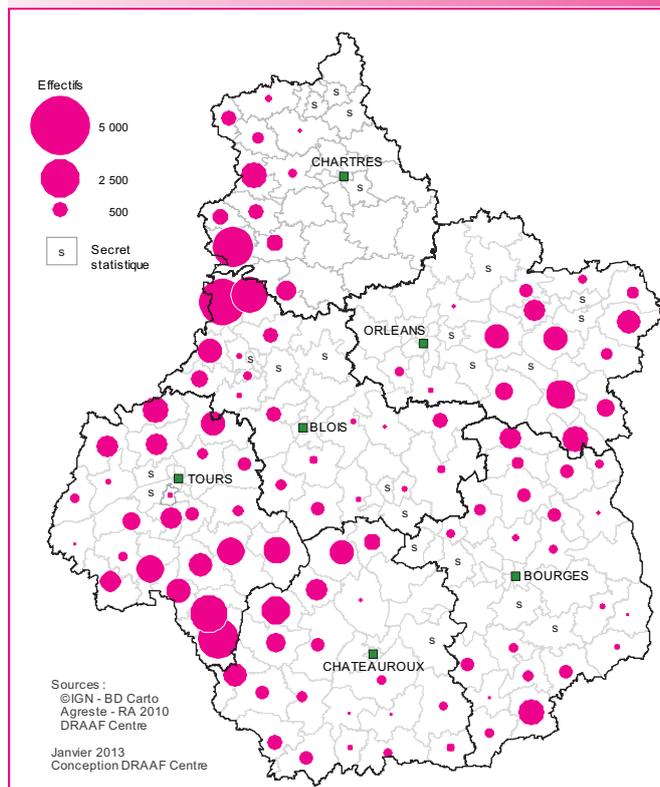
Une production concentrée dans l'ouest de la région

Avec 64 500 vaches laitières réparties dans 1 415 exploitations, le Centre détient 1,7 % du cheptel national et se situe à la quinzième place des régions françaises. Depuis 2000, le cheptel régional a diminué de 12 % tandis que les livraisons de lait sont quasiment stables. La productivité s'est accrue, une vache produit ainsi en moyenne 6 800 litres de lait en 2010, contre 6 000 en 2000. L'érosion du cheptel est un peu

moins marquée dans les départements les plus laitiers, l'Indre-et-Loire (- 9 %) et le Loir-et-Cher (- 6 %).

Géographiquement, les effectifs de vaches laitières se concentrent sur la frange ouest de la région : le Perche, la Gâtine Tourangelle, la Gâtine de Loches et de Montrésor. Une seconde zone moins concentrée couvre la moitié est du Loiret : Gâtinais, Orléanais, Puisaye. Près de la moitié des vaches laitières sont localisées en Indre-et-Loire et en Loir-et-Cher. Avec 84 % des effectifs, la race laitière la plus répandue reste la Prim'Holstein, suivie de la Normande (7 %). Avec des effectifs beaucoup plus faibles (3,6 %), la race Montbéliarde enregistre néanmoins une progression importante depuis 2000 (+ 60 %). L'élevage bovin laitier, mesuré sous l'angle de la production brute standard (PBS), contribue pour 5 % à l'ensemble de l'agriculture régionale. Cette part s'élève à 14,5 % au niveau national.

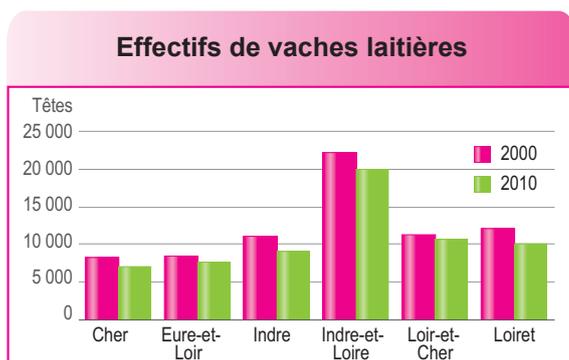
Répartition cantonale des vaches laitières



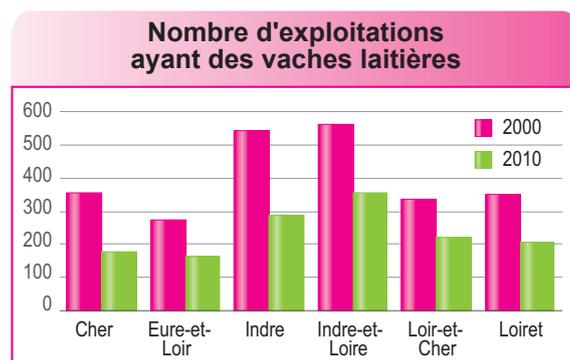
Source : Agreste - Recensement agricole 2010



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Sources : Agreste - Recensements agricoles 2000- 2010

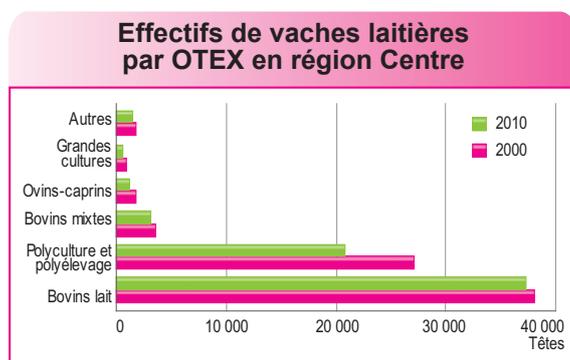


Sources : Agreste - Recensements agricoles 2000- 2010

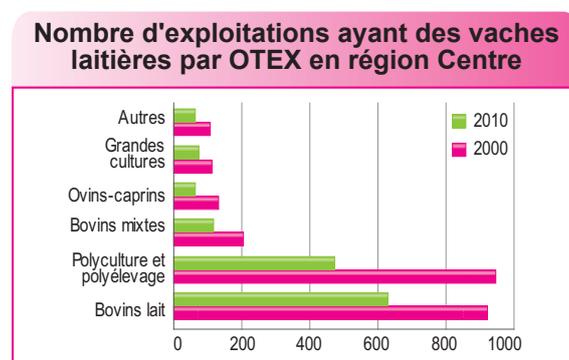
Un tiers des élevages bovins laitiers dans l'OTEX polyculture-polyélevage

Une grande majorité des exploitations (56 %) élevant des vaches laitières en région Centre ne sont pas spécialisées dans cette activité. Au premier rang, figurent les exploitations orientées en polyculture-polyélevage qui regroupent 33 % des élevages bovins laitiers et détiennent 32 % des vaches laitières. Viennent ensuite les exploitations spé-

cialisées en bovins mixtes, qui représentent 8 % des élevages et 5 % des effectifs de vaches laitières. La production laitière est vraiment la spécialisation pour 44 % des exploitations détenant des vaches laitières, contre 61 % au niveau national. Elles détiennent 58 % du cheptel régional en 2010, contre 67 % au niveau national.



Sources : Agreste - Recensements agricoles 2000- 2010



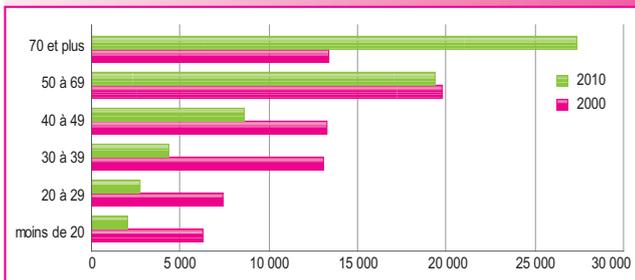
Sources : Agreste - Recensements agricoles 2000- 2010

Agrandissement des troupeaux

Depuis 2000, le nombre d'exploitations détenant des vaches laitières a chuté de 42 %. Cette baisse est plus prononcée qu'au niveau national (- 36 %) et supérieure à celle enregistrée pour l'ensemble des exploitations agricoles de la région Centre (- 24 %). Dans le même temps, la taille moyenne des troupeaux a augmenté de 50 %, passant de 30 à 46 vaches. La moyenne nationale s'établit à 45 vaches en 2010. Le nombre de troupeaux inférieurs à 20 vaches a diminué de 65 % en région Centre depuis 2000. Ces petits troupeaux, qui représentent encore aujourd'hui un quart des élevages, se situent principalement dans le sud régional au sein d'exploitations spécialisées en polyculture-polyélevage et en bovins mixtes (lait et viande).

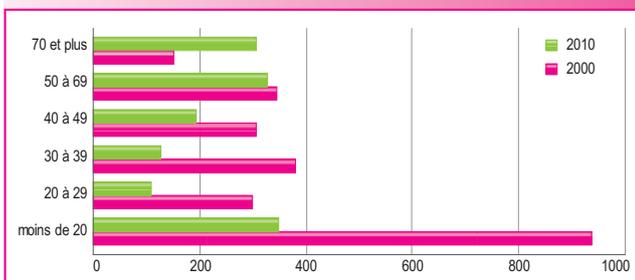
Le nombre de troupeaux de 20 à 40 vaches laitières a également diminué de 65 % depuis 2000. Ceux de taille moyenne (40 à 70 vaches) ont baissé de 20 %. Inversement, les exploitations élevant au moins 70 vaches ont doublé. Celles-ci représentent désormais 22 % des élevages (6 % en 2000) et regroupent 43 % du cheptel (18 % en 2000). L'agrandissement des troupeaux s'est accompagné d'une augmentation de la surface agricole utilisée par exploitation. Elle s'élève à 124 hectares en moyenne en 2010, en hausse d'un tiers par rapport à 2000. La surface fourragère moyenne des exploitations avec des vaches laitières est de 45 hectares (+ 42 %), la surface toujours en herbe moyenne de 22 hectares (+ 29 %).

Effectifs de vaches laitières par taille de troupeau en région Centre



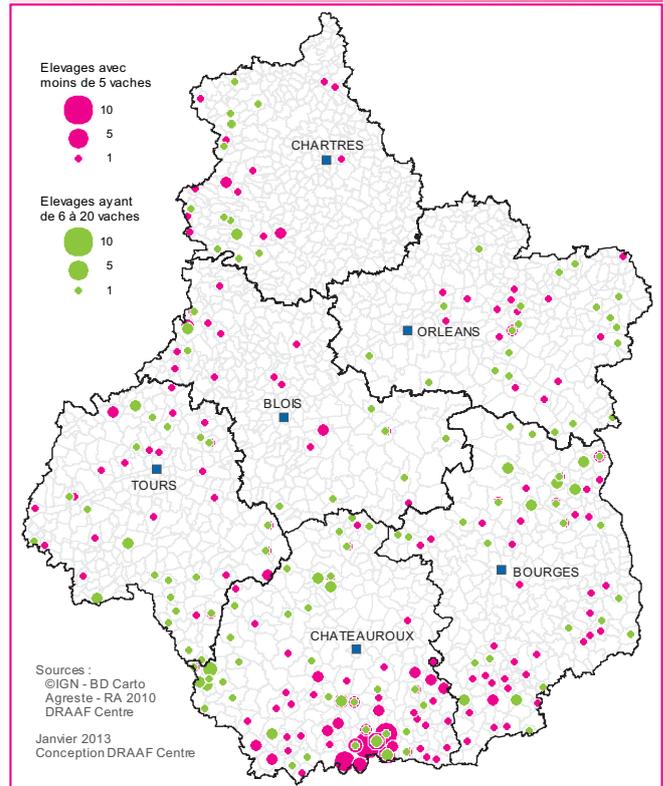
Sources : Agreste - Recensements agricoles 2000- 2010

Nombre d'exploitations ayant des vaches laitières par taille de troupeau en région Centre



Sources : Agreste - Recensements agricoles 2000- 2010

Répartition des petits troupeaux laitiers



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Des exploitations de grande dimension

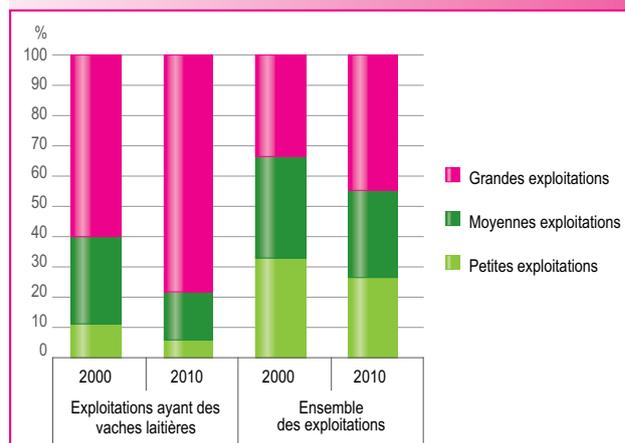
La dimension économique des exploitations détenant des vaches laitières est nettement supérieure à la moyenne des exploitations de la région. Près de 80 % d'entre elles génèrent une PBS supérieure à 100 000 euros, contre 45 % pour la moyenne régionale. Les exploitations spécialisées bovins lait sont très majoritairement de grande taille (86 %). Par ailleurs, l'élevage laitier en région Centre est aussi très présent au sein des grandes exploitations spécialisées en polyculture-polyélevage ou en grandes cultures. En 2010, 95 % des vaches laitières sont dénombrées au sein de ces exploitations de grande dimension économique (86 % en 2000). Leur cheptel total s'est réduit de 1 400 vaches laitières depuis 2000, tandis que celui des petites et moyennes structures a perdu 7 100 têtes en dix ans.

Les exploitations élevant des vaches laitières mobilisent une capacité totale de travail de 2 975 UTA, inférieure de 40 % à ce qu'elle était en 2000. En 2010, une UTA gère en moyenne 21 vaches laitières (contre 15 en 2000) et 59 hectares de SAU (contre 46 en 2000). Ces gains de productivité ont

été obtenus par l'amélioration de l'organisation du travail et d'importants investissements, dans le matériel de traite notamment.

Les exploitants (chefs et coexploitants) élevant des vaches laitières ont en moyenne 48 ans, contre 53 ans pour l'ensemble des exploitations. Au sein des élevages de plus de 50 vaches laitières, la moyenne d'âge des exploitants passe à 46 ans.

Nombre d'exploitations selon leur dimension économique en région Centre



Sources : Agreste - Recensements agricoles 2000- 2010

Définitions

Le champ des données correspond aux exploitations ayant au moins une vache laitière.

La PBS (production brute standard)

Elle décrit un potentiel de production des exploitations, calculé à partir de coefficients appliqués aux surfaces agricoles et aux cheptels. Elle permet de classer les exploitations selon leur dimension économique, en « moyennes et grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros. La contribution de chaque surface ou tête de cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur orientation technico-économique.

L'orientation technico-économique (OTEX)

Une exploitation est spécialisée dans une orientation technico-économique si la PBS (production brute standard) de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.

Exploitations spécialisées bovins lait : exploitations dont l'activité bovins lait génère plus des 2/3 de leur PBS totale.

SAU : surface agricole utilisée

STH : surface toujours en herbe (prairies permanentes)

Unité de travail annuel (UTA) : Cette unité permet de cumuler les différents temps de travail de la main-d'œuvre intervenant dans l'exploitation. Cette unité correspond au travail d'une personne à temps complet pendant un an.

Méthodologie du recensement agricole 2010

Le recensement agricole s'est déroulé de fin 2010 à début 2011

Les résultats portent sur la campagne 2009 - 2010. Les recensements précédents avaient eu lieu en 2000, 1988, 1979, 1970. C'est l'une des plus importantes opérations statistiques du ministère en charge de l'agriculture.

Le recensement s'effectue dans le cadre de la réglementation statistique de l'Union européenne et selon les recommandations des Nations unies. Pour répondre aux obligations internationales et communautaires, tous les pays de l'Union européenne ont effectué un recensement agricole entre 2009 et 2010, ce qui permet de comparer leur agriculture.

La confidentialité des données recueillies par le recensement agricole est assurée par la loi du 7 juin 1951 sur le secret statistique. Toute personne participant au recensement agricole est tenue au secret professionnel. Les informations individuelles recueillies ne sont connues que des statisticiens et ne sont transmises à aucun autre service de l'État.

Elles ne seront diffusées que sous forme agrégée, pour préserver les données individuelles et l'anonymat des agriculteurs.

Qui a été recensé ?

Toutes les exploitations agricoles situées en métropole, dans les départements d'outre-mer et dans les collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy sont concernées.

L'exploitation agricole remplit trois critères : avoir une activité agricole, avoir une gestion courante indépendante et atteindre ou dépasser un certain seuil en superficie, en production ou en nombre d'animaux.

La collecte sur le terrain

Le recensement agricole a été organisé par les services statistiques du ministère en charge de l'agriculture. La réalisation s'est effectuée à l'échelon régional par les services statistiques des directions régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF). Des enquêtrices et enquêteurs, recrutés et formés spécialement pour l'opération, ont rendu visite aux exploitants agricoles et ont rempli, avec eux, le questionnaire du recensement agricole. Afin d'alléger la charge de réponse pour les enquêtés, les informations d'origine administrative se sont substituées aux questions posées aux exploitants à chaque fois que cela était possible.

Quelles données sont recueillies ?

Quelques 700 données relevant de grandes thématiques sont recueillies : les cultures et superficies cultivées, l'élevage et le cheptel, les modes de protection des cultures, l'équipement des exploitations, la diversification des activités (tourisme vert, commercialisation des produits, vente directe aux consommateurs), l'emploi salarié, l'emploi familial et le niveau de formation de l'exploitant, la gestion de l'exploitation, etc.

En revanche, le recensement agricole ne collecte pas les données financières des exploitations.

Le recensement agricole offre ainsi un portrait instantané et détaillé de l'agriculture. Il permet des comparaisons au niveau le plus fin, jusqu'à la commune. Il s'intéresse également aux plus petites exploitations.

Chiffres clés de l'élevage bovin laitier en région Centre ⁽¹⁾	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre		France métropolitaine		Part Centre/France
	2010	2010	2010	2010	2010	2010	2010	Évolution depuis 2000 (%)	2010	Évolution depuis 2000 (%)	2010 (%)
Nombre d'exploitations	180	162	289	354	223	207	1 415	- 42	82 427	- 36	1,7
Dont petites exploitations	15	5	37	11	8	8	84	- 68	4 740	- 52	1,8
Dont moyennes exploitations	32	25	71	34	27	32	221	- 69	24 504	- 59	0,9
Dont grandes exploitations	133	132	181	309	188	167	1 110	- 23	53 183	- 10	2,1
Dont spécialisées Bovins lait	67	77	100	201	92	90	627	- 32	50 226	- 34	1,2
Dont spécialisées Polyculture-polyélevage	52	57	69	107	102	84	471	- 50	13 286	- 40	3,5
Dont spécialisées Bovins mixtes	23	13	48	15	12	7	118	- 42	10 793	- 40	1,1
Dont ayant de 1 à 19 vaches	72	27	143	48	25	35	350	- 63	13 688	- 58	2,6
Dont ayant de 20 à 29 vaches	9	15	24	24	21	17	110	- 63	9 610	- 64	1,1
Dont ayant de 30 à 39 vaches	11	20	10	28	32	26	127	- 66	13 929	- 52	0,9
Dont ayant de 40 à 49 vaches	23	26	24	45	46	29	193	- 37	13 845	- 20	1,4
Dont ayant de 50 à 69 vaches	22	48	48	103	55	52	328	- 5	18 094	17	1,8
Dont ayant 70 vaches ou plus	43	26	40	106	44	48	307	101	13 261	93	2,3
Effectifs de vaches laitières (milliers de têtes)	7,1	7,6	9,1	20	10,7	10,1	64,5	- 12	3 716	- 11	1,7
Dont petites exploitations	0	0	0	0	0	0	0,2	- 70	17	- 59	1,1
Dont moyennes exploitations	0,3	0,4	0,5	0,6	0,5	0,5	2,8	- 71	625	- 56	0,4
Dont grandes exploitations	6,7	7,2	8,4	19,4	10,2	9,6	61,5	- 2	3 074	12	2
Dont spécialisées Bovins lait	4,2	4,3	5,7	13,3	4,9	4,9	37,3	- 2	2 489	- 9	1,5
Dont spécialisées Polyculture-polyélevage	1,8	2,4	2,2	5	4,9	4,4	20,8	- 23	615	- 34	3,4
Dont spécialisées Bovins mixtes	0,4	0,7	0,6	0,8	0,5	0,2	3,1	- 13	383	- 46	0,8
Dont ayant de 1 à 19 vaches	0,4	0,2	0,7	0,4	0,1	0,2	2	- 68	108	- 67	1,9
Dont ayant de 20 à 29 vaches	0,2	0,4	0,6	0,6	0,5	0,4	2,8	- 63	240	- 64	1,2
Dont ayant de 30 à 39 vaches	0,4	0,7	0,3	1	1,1	0,9	4,4	- 66	482	- 51	0,9
Dont ayant de 40 à 49 vaches	1	1,2	1,1	2	2	1,3	8,6	- 36	614	- 18	1,4
Dont ayant de 50 à 69 vaches	1,3	2,8	2,8	6,2	3,3	3	19,3	- 2	1 054	20	1,8
Dont ayant 70 vaches ou plus	3,8	2,4	3,6	9,9	3,6	4,2	27,4	105	1 218	107	2,3
Main-d'œuvre											
UTA des actifs familiaux	309	273	459	656	424	388	2 509	- 41	144 967	- 36	1,7
UTA des salariés permanents non familiaux	6	25	47	130	66	46	373	- 30	11 984	- 30	3
UTA des saisonniers	17	17	16	14	17	13	93	- 26	5 822	- 13	1,6
Assolement (hectares)											
SAU moyenne par exploitation	135	118	107	129	129	134	124	33	91	36	-
Surface moyenne en céréales	55	54	41	54	59	63	54	42	29	45	-
Surface moyenne en oléo-protéagineux	29	21	21	22	23	21	23	28	16	23	-
Surface moyenne fourragère	49	49	48	50	41	43	45	41	36	50	-
STH moyenne	35	35	22	19	18	19	22	29	34	26	-

(1) Ensemble des exploitations ayant au moins une vache laitière